

Politique sur la protection des renseignements personnels

Le Cabinet Bédard, droit des affaires, reconnaît l'importance et la nature délicate des renseignements personnels. À titre d'avocats, il nous incombe de tenir confidentielle toute l'information reçue dans le cadre d'une relation avocat-client et nous sommes engagés à protéger les renseignements personnels que nous détenons. La présente politique sur la protection des renseignements personnels définit comment nous gérons votre information et comment nous protégeons vos renseignements personnels.

Vos droits relativement à la protection des renseignements personnels

Depuis le 1^{er} janvier 2004, toutes les entreprises engagées dans des activités commerciales doivent se conformer à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* et au Code type sur la protection des renseignements personnels de l'Association canadienne de normalisation contenu dans la *Loi*. La *Loi* vous confère certains droits relativement à la protection de vos renseignements personnels.

Le Cabinet Bédard, droit des affaires, est responsable des renseignements personnels qu'il recueille et qu'il conserve. Nous avons élaboré la présente politique afin de définir notre responsabilité. À cette fin, nous avons formé nos avocats et notre personnel de soutien afin qu'ils respectent nos politiques et pratiques.

Pourquoi le Cabinet Bédard, droit des affaires a-t-il besoin de renseignements personnels?

Le Cabinet Bédard, droits des affaires, offre des produits et services juridiques à divers clients. Ce faisant, il peut produire du matériel de marketing direct relativement à ses services et aux développements de la loi. Lorsque vous reprenez les services du Cabinet Bédard, droit des affaires, vous devez fournir des renseignements personnels afin que nous puissions vous offrir les produits et services juridiques dont vous avez besoin. Si vous ne pouvez pas nous donner des renseignements personnels, nous ne serons pas en mesure de vous offrir les services juridiques dont vous avez besoin.

Quels renseignements personnels recueillons-nous?

Par renseignements personnels s'entend toute information qui vous identifie ou qui permet à quelqu'un de conclure qui vous êtes.

Comment recueillons-nous vos renseignements personnels?

Nous recueillons l'information seulement par des moyens légaux et non pas de façon abusive. Lorsque possible, nous obtenons vos renseignements personnels directement de vous au moment où vous reprenez nos services ou en cours de représentation.

Il peut arriver parfois que nous obtenions des renseignements par d'autres moyens, p. ex. :

- votre compagnie d'assurance;
- votre agent immobilier lors d'une transaction immobilière;
- un organisme ou un registre gouvernemental;
- votre employeur, si nous agissons en votre nom, à sa demande, ou
- votre comptable.

Consentement

Dans la plupart des cas, nous vous demanderons de consentir expressément à toute collecte ou divulgation de vos renseignements personnels. Habituellement, nous vous demanderons une autorisation écrite, mais dans certains cas particuliers, nous pourrions accepter votre consentement verbal. Il peut aussi arriver que votre consentement soit implicite à vos démarches, comme lorsque vous reprenez nos services juridiques.

Utilisation de vos renseignements personnels

Nous utilisons vos renseignements personnels afin de vous offrir des conseils juridiques, pour administrer nos bases de données de notre clientèle (gestion du temps et facturation) et afin de vous ajouter à notre liste d'envoi de marketing direct. Si vous ne voulez pas recevoir de l'information sur nos services ou les développements de la loi, vous n'avez qu'à nous le faire savoir et nous ne vous ferons plus parvenir de matériel.

Le Cabinet Bédard, droit des affaires, ne divulgue pas vos renseignements personnels à des tiers pour des fins de marketing. Nous ne fournissons pas notre liste postale à d'autres firmes d'avocats.

Divulgation de vos renseignements personnels

Dans certains cas, le Cabinet Bédard, droit des affaires, divulguera vos renseignements personnels :

- lorsqu'exigé ou autorisé par la loi, p. ex. : si la cour émet un subpoena;
- lorsque vous avez consenti à la divulgation;
- lorsque les services juridiques que nous vous offrons exigent que nous donnions l'information à un tiers (p. ex. : un créancier lors d'une garantie mobilière) votre consentement sera implicite, à moins d'avis contraire de votre part;
- au besoin lorsqu'il faut établir ou percevoir les honoraires;

- si nous engageons un tiers pour nous offrir des services administratifs (tel que des services de sauvegarde informatique ou d'entreposage d'archives). Le tiers est également lié par notre politique sur la protection des renseignements personnels;
- si nous avons recours à un témoin expert en votre nom;
- si nous retenons les services d'autres firmes d'avocats en votre nom, en Ontario ou dans toute autre juridiction, et
- si l'information est déjà du domaine publique.

Mise à jour de vos renseignements personnels

Puisque nous nous servons de vos renseignements personnels pour vous offrir des services juridiques, il importe que les renseignements soient exacts et à jour. Si, alors que vous avez retenu nos services, vos renseignements personnels devaient changer, veuillez nous en informer afin que nous y apportions les modifications nécessaires.

Mes renseignements personnels sont-ils à jour?

Le Cabinet Bédard, droit des affaires, prend toutes les mesures raisonnables nécessaires pour protéger vos renseignements personnels contre toute perte, accès interdit, modifications ou divulgation. Voici certaines des mesures en place pour protéger vos renseignements :

- sécurité sur les lieux;
- accès restreint aux dossiers des renseignements personnels;
- protection technologique tel que coupe-feu afin de prévenir le piratage informatique ou l'accès non autorisé aux ordinateurs, et
- mots de passé et politiques sur la sécurité.

Accès à vos renseignements personnels

Vous avez accès à tous les renseignements personnels que nous conservons à votre sujet. Sur demande, nous vous donnerons un résumé des renseignements. Les demandes plus exhaustives qui exigent que l'on récupère les renseignements des archives et qui impliquent des coûts seront assujetties à nos honoraires courants et aux débours.

Correction des erreurs

Si le Cabinet Bédard, droit des affaires, possède des renseignements à votre sujet et que vous pouvez établir que ces renseignements ne sont pas exacts, complets ou à jour, nous prendrons des mesures raisonnables nécessaires pour les corriger.

Peut-on me nier l'accès à mes renseignements personnels?

Vos droits d'accès à vos renseignements personnels ne sont pas absolus.

Nous pouvons vous nier accès dans les cas suivants :

- quand le déni d'accès est exigé ou autorisé par la loi (par ex. : lorsqu'un registre qui contient des renseignements personnels à votre sujet est assujetti à un privilège professionnel juridique par un de nos clients);

- quand les renseignements sont en voie de droit contre vous;
- lorsque vous donner accès aurait un impact déraisonnable sur les renseignements personnels d'autrui;
- lorsque cela causerait un préjudice dans les négociations avec vous;
- pour protéger les droits et les biens de notre firme, et
- lorsque la demande est frivole et vexatoire.

Si l'accès à vos renseignements personnels vous est nié ou si nous refusons de corriger l'information, nous vous en fournirons les motifs.

Le Cabinet Bédard, droit des affaires, n'utilise pas votre numéro d'assurance sociale pour vous identifier ou gérer vos renseignements personnels.

Puis-je demander l'anonymat?

Lorsqu'il est légitime et possible de le faire, nous pouvons vous offrir de traiter les demandes générales sans fournir votre nom. La *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*, exige que nous confirmions l'identité de tous les nouveaux clients. En vertu de cette loi, il est aussi possible qu'on exige de divulguer les renseignements à CANAFE relativement à certaines transactions importantes au comptant.

Agences d'évaluation de crédit

Il peut arriver que nous soumettions une demande de renseignement à votre sujet auprès d'une agence d'évaluation du crédit afin de nous aider à prendre des décisions au sujet de nos clients, prévenir la fraude, vérifier l'identité de nouveaux clients et prévenir le blanchiment de fonds.

Communications

Le courriel n'est pas un moyen de communication sécuritaire à 100 p. 100. Veuillez en prendre note lorsque vous envoyez des renseignements personnels ou confidentiels.

Modifications à la présente Politique sur la protection des renseignements personnels

Puisque le Cabinet Bédard, droit des affaires, révisé régulièrement toutes ses politiques et procédures, il peut modifier la présente Politique sur la protection des renseignements personnels, au besoin.

Demande d'accès

Si vous avez des questions ou voulez accéder à vos renseignements personnels, veuillez écrire à :

Jean Bédard, (Q.C.)
Bédard, avocat, droit des affaires
159, rue Wellington, bureau 2
C.P. 695
Kingston (Ontario)
K7L 4X1

Tél. : (613) 542-3552
Télec. : (613) 887-2778
jb@bedardlegal.com

Si vous n'êtes pas satisfait de notre réponse, vous pouvez communiquer avec le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada au :

112, rue Kent
Place de Ville
Tour B, 3^e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 1H3

1.800.282.1376.

Demande d'emploi

Si vous faites une demande d'emploi au Cabinet Bédard, droit des affaires, nous devons étudier vos renseignements personnels dans le cadre du processus d'évaluation. Nous conservons habituellement les renseignements des candidats après avoir pris une décision, à moins d'avis contraire de votre part. Si votre candidature est retenue et que vous acceptez le poste, vos renseignements seront conservés selon les procédures établies pour protéger les renseignements personnels des membres du personnel.

Site Web

Comme la plupart des autres sites Web commerciaux, notre site Web contient des liens qui ne sont pas régis par la présente Politique sur la protection des renseignements personnels.

Comme c'est le cas pour la plupart des autres sites Web commerciaux, nous pouvons surveiller l'achalandage et l'utilisation du site et l'information relative au site afin d'optimiser notre service Web. Il est possible que nous fournissions des données agrégées à des tiers, mais ces renseignements ne contiendront pas de renseignements personnels qui permettraient de vous identifier.